



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de votants : 29  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINÉ Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

**Objet : Rapport annuel d'activité 2022 de la Délégation de Service Public du réseau de chauffage urbain**

Rapporteur : Madame Maryline MIRAT

Les équipements de production et de distribution de réseau de chauffage urbain de la Ville de Dole sont exploités par la société SOCCRAM. Cette exploitation est réalisée au travers d'une Délégation de Service Public – DSP, dont l'échéance était initialement fixée au 30 juin 2034.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le délégataire d'une Délégation de Service Public produise chaque année à l'autorité délégante, avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année N+1, un rapport d'activité qui doit ensuite être présenté à l'assemblée délibérante de la collectivité délégante, qui en prend acte.

En 2022, le réseau n'a pas subi d'incident de fonctionnement ayant entraîné une rupture de fourniture.

Le rapport annuel du délégataire fait apparaître un réseau de 17 km de long avec 32 abonnés et 102 bâtiments desservis (sous-stations). Les principaux abonnés sont Grand Dole Habitat, les hôpitaux, la Ville de Dole, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les lycées qui représentent 87% de la puissance totale souscrite.

En 2022, le réseau a été étendu avec le raccordement de la Résidence Mont Blanc (+64kW), les Résidences des Paters 1 et 2 (+108kW).

L'ensemble des abonnés représente en 2022 une puissance souscrite totale de 33923 kilowatts.

### **Climat**

L'année 2022 aura été moins froide, avec une baisse de 18% de la rigueur climatique par rapport à 2021.

### **Ventes de chaleur**

Les ventes de chaleur ont représenté 40994 MWh, soit une baisse de 15.5% par rapport à 2021 (48553 MWh). La baisse de ces ventes est due à une réduction des consommations, à la réduction des besoins de puissance de plusieurs sites ayant fait l'objet de travaux de rénovation thermique (Théâtre, Foyer Saint Jean, Bâtiment GDH) et la résiliation du Foyer du Val d'Amour.

### **Prix de la chaleur**

Le prix moyen de la chaleur 2022 est de 131.63€ HT/MWh, soit une augmentation de 57.68 % par rapport au prix moyen 2021 de 83.48€ HT/MWh. Cette hausse est due à l'augmentation inédite des prix du gaz entre juin 2021 et juin 2022 (+350%).

En 2021, selon l'étude réalisée par le réseau AMORCE, le prix de la chaleur du réseau de Dole était proche de la moyenne de prix d'autres réseaux français alimentés en énergies renouvelables. Pour 2022, les résultats seront connus en novembre 2023.

### **Évolution de la DSP**

En 2022, l'avenant 5 portant sur la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse a été conclu entre la Ville de Dole et son Délégataire. L'objectif poursuivi est d'accélérer la transformation du réseau de chaleur en augmentant la part d'énergie renouvelable de 52 à 90% à compter de 2024. Cet avenant signé en juin 2022 prolonge la durée de la DSP de 10 ans.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services publics Locaux du 9 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 14 juin 2023,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du rapport annuel d'activité 2022 relatif à l'exploitation du réseau de chaleur par la société SOCCRAM, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la Ville de Dole à cette société.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Services Techniques
- SOCCRAM

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Monsieur Jean-Baptiste GAGNOLIN*

